

Demande d'avis concernant mon orientation (Huissier)

Par **jesuisleduc**, le 19/06/2011 à 20:04

Bonjour,

Actuellement en Licence 2 de droit, j'envisage depuis la terminale de m'orienter vers la profession d'huissier, loin d'être un sadique ou autre je me suis fait mon avis après divers contacts avec un Huissier (en tant que témoin de saisie vente notamment, qui n'est pas le côté le plus facile de la profession), je suis attiré par le contact humain et surtout par la forte mobilité du métier (on ne reste pas toute la journée derrière son bureau) et un petit peu quand même, par les rémunérations.

Mais voilà, j'ai besoin de vos avis et expériences, j'ai redoublé ma première année (j'avais validé mes majeures un peu par miracle notamment consti mais je pêchais sur mes mineures par manque de travail et d'implication, ma première année ayant plus été rythmée par mes sorties en boîte que par ma présence à la b.u...), cependant je m'y suis mis sérieusement l'année suivante et j'ai validé à 12.

Mais voilà, en L2 rien ne va plus, 6,8 au premier semestre, 9,6 au second alors que je n'avais pas lésiné sur le travail et sur l'implication, mais voilà, mes partiels sont toujours catastrophiques alors que mes notes de TD tiennent la route (sauf admi). Aux jours d'aujourd'hui je suis en plein rattrapages et une erreur de compréhension sur mon arrêt à l'épreuve d'obliqs sonne le glas de mes espoirs de passer en L3, je n'ai validé que histoire du droit des obligations, droit pénal mineur, droit des affaires majeure et construction de l'UE.

Que ça soit mes professeurs au lycée ou mes chargés de TD, tout le monde dit que je n'ai pas de lacune, au contraire même (je m'en sort bien en galop d'essai en général)...mais je commence à douter de moi, à me dévaloriser...

Je me pose deux questions : quelqu'un a-t-il déjà été dans le même cas que moi (travail non porteur de fruits, accumulation d'année de retard) et comment avez-vous solutionné ce problème ? Je pense à une mauvaise organisation et j'ai bien conscience qu'il n'y a pas non plus de méthode miracle...

Ensuite, pensez-vous que deux redoublements en licence sont rédhibitoires quand à l'obtention d'un stage professionnel d'huissier ? Je sais qu'en trouver un n'est pas un exercice facile et j'ai peur que face à la vue de mon parcours je sois pris pour un "glandeur" ou (pire?) un imbécile...

En tout cas, je reste motivé et j'y crois même en cette période de doutes, je veux persévérer, mais je vous demande juste votre avis pour savoir si mon obstination a une chance de porter ses fruits...

Par **Camille**, le 20/06/2011 à 11:26

Bonjour,

[quote="jesuisleduc":2hsx1a9p]

quelqu'un a-t-il déjà été dans le même cas que moi (travail non porteur de fruits, accumulation d'année de retard) [/quote:2hsx1a9p]

Rien que sur ce forum, vous allez déjà trouver votre bonheur...

[quote="jesuisleduc":2hsx1a9p]

Je sais qu'en trouver un n'est pas un exercice facile et j'ai peur que face à la vue de mon parcours je sois pris pour un "glandeur" ou (pire?) un imbécile...

[/quote:2hsx1a9p] :ymdaydream:

Oui, c'est possible. 

C'est donc à vous qu'il appartiendra...

- de mettre à profit cette année de redoublement pour faire un sérieux point et tout remettre daplomb
- en conséquence, de terminer brillamment vos études
- devant un employeur/recruteur/décideur, de démontrer dans votre CV et le reste que cette année a été plus une chance qu'une malédiction.

Au risque de me répéter et de radoter, je prétends que les études de droit, quelles qu'elles soient, sont les plus difficiles qui existent, donc pas forcément anormal d'avoir quelques difficultés passagères au cours de ces études et de finir par douter.

Ce qui compte, c'est de persévérer si on est sûr d'être dans la "bonne voie", celle qui vous motive, et de trouver les solutions pour combler les lacunes, parce que vous en avez encore sûrement. Qui n'en a pas ? Même au cours de sa carrière professionnelle, on passe son temps à combler des lacunes, c'est ce qu'on appelle "l'expérience"...

(et en arrivant à la retraite, on constate qu'on aurait encore tout un tas de lacunes à combler...).

Donc, votre boulot immédiat est de détecter/identifier les lacunes

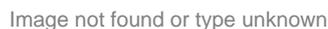
[u:2hsx1a9p]graves[/u:2hsx1a9p], s'il y en a, et de les rectifier/comblent d'urgence. C'est le rôle que peut jouer fructueusement une année de redoublement bien comprise et bien utilisée.

[quote="jesuisleduc":2hsx1a9p]

savoir si mon obstination à une chance de porter ses fruits... [/quote:2hsx1a9p]

C'est [u:2hsx1a9p]VOUS[/u:2hsx1a9p] qui allez le décider...

:wink:



[quote:2hsx1a9p]Tirons notre courage de notre désespoir même.

[i:2hsx1a9p]Sénèque[/i:2hsx1a9p][[/quote:2hsx1a9p]

Par **jesuisleduc**, le **20/06/2011** à **13:46**

Merci d'avoir pris le temps de lire mon long message et d'y avoir répondu, pour l'heure je m'attelle de bien terminer cette session de rattrapages qui, après tout, apportera peut être son

lot de bonnes surprises, le vent fini parfois par tourner et il n'est par exemple pas impossible que je valide mon S4...

A bientôt et bonne continuation

Par **Camille**, le **20/06/2011** à **14:51**

Re,

[quote="jesuisleduc":ojve9chk]

apportera peut être son lot de bonnes surprises, [u:ojve9chk]le vent fini parfois par tourner[/u:ojve9chk] et il n'est par exemple pas impossible que je valide mon S4...

[/quote:ojve9chk]

:-B

D'autant que, dans le cas présent, c'est plus ou moins vous qui tenez le ventilateur... Image not found or type unknown

Par **alex83**, le **21/06/2011** à **00:10**

Bonsoir,

Avant toute chose,

[quote:3rjw12b7]je prétends que les études de droit, quelles qu'elles soient, sont les plus difficiles qui existent[/quote:3rjw12b7]

B-)

Image not found or type unknown

A propos de vos questions : revoyez votre méthodologie. Vous péchez sans doute par des méthodes de travail peu productives, je ne vois pas autre chose d'autant que vous semblez réellement vous plaire dans le droit. De plus, vous avez un vrai objectif, quelque chose qui vous plait véritablement.

Par **jesuisleduc**, le **21/06/2011** à **18:34**

:)

Par ailleurs, pour le stage professionnel (j'y crois je vous dis à mon Master Image not found or type unknown), je ne sais pas si vous êtes déjà allé voir mais les études recherchent constamment des stagiaires si l'on en croit les annonces sur le site de la chambre nationale des Huissiers, certaines annonces restent même des mois durant, je suis tellement motivé que j'irais n'importe où en France, je vois dans de multiples messages du forum que certains sont bridés géographiquement parlant pour diverses raisons qui se comprennent, c'est un plus pour moi (un

petit plus insuffisant bien sur)...

Par **jesuisleduc**, le **05/07/2011** à **16:08**

:)

Enfin je passe en L3, 10,88 Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **06/07/2011** à **08:51**

Bonjour,,

Ben dites donc, pas terrib' terrib", vot' not', hein ? Va falloir m'améliorer tout ça pendant votre L3 !

Image not found or type unknown

Et vu ce que vous dites, avec les conseils ci-dessus, ça devrait faire assez facilement ! Dans les études, comme plus tard, il ne suffit pas de bosser comme un dingue, il faut bosser comme un dingue... [u:1749dsy0]organisé[/u:1749dsy0] !

D'autant que, si vous dites que vous êtes mobile géographiquement, gardez soigneusement cet état d'esprit. Un petit plus pour le moment peut-être, un grand plus probablement plus tard...

P.S. : "pris pour un glandeur" ? A vous de faire la démonstration du contraire : c'est vous qui tenez votre ventilateur...